



PROJET PEDAGOGIQUE 2024-2025

ACM PEP10

BOURANTON THENNELIERES LAUBRESSEL

14 RUE DE L'ECOLE

10270 BOURANTON

07.83.16.11.50



Le présent projet est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement de la structure. Il permet de donner du sens aux activités proposées ainsi qu'aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire la démarche pédagogique.



L'organisateur :

Association départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de l'Aube

22 rue Albert Boivin

10 000 Troyes

L'Association PEP 10 gère l'ACM. Elle s'engage à répondre aux besoins des familles.

Les PEP 10 sont responsables, gestionnaires et garants du fonctionnement de la structure d'accueil ACM. Si la posture éducative des personnes encadrant l'ACM n'est pas celle des parents, pour autant, l'attitude de l'adulte doit être irréprochable, afin d'aider l'enfant à se construire de manière positive.

Les PEP 10 se positionnent résolument en complémentarité de l'école et de la famille. C'est dans ce cadre que l'association décline ses orientations relatives aux loisirs éducatifs, en s'appuyant sur le projet fédéral et le projet associatif départemental.

Le projet PEP 2024-2027 rappelle les valeurs fondamentales qui guident l'action du mouvement depuis ses origines : la laïcité, la solidarité, l'égalité et la citoyenneté. L'apprentissage de la vie en société, sur les bases définies par notre démocratie, reste un objectif fondamental.

De ce fait, favoriser l'autonomie, la citoyenneté et la responsabilisation individuelle et sociale de chaque enfant apparaît incontournable. En outre, les notions d'épanouissement et de plaisir doivent être au cœur des actions. Celles-ci ne peuvent se réaliser que dans un cadre assurant le respect de soi, de l'autre et des biens communs (apprendre à « vivre ensemble ») ainsi que la sécurité physique et affective de tous.

Le rôle des PEP est de permettre le maintien, voir le développement des droits de tous.



L'environnement

L'ACM se situe à proximité de l'agglomération troyenne. Le RPI de Bouranton Laubressel Thennelières rassemble près de 1500 habitants. Les communes font partie de Troyes Champagne Métropole.



Le site :

Situé à Bouranton à proximité de l'école maternelle l'ACM dispose :

- de 2 salles d'activités de 75 m² et d'un bloc sanitaire de 5 m²
- d'un préfabriqué accueillant le bureau de la direction et une salle de réunion,
- d'un réfectoire de 100m², d'un hall/ vestiaire de 22 m² et d'un bloc sanitaire de 15 m².

Dans l'enceinte de l'école maternelle :

- d'un dortoir
- d'une salle de motricité
- d'une cour attenante entièrement close

La capacité d'accueil :

Le périscolaire accueille environ 40 enfants de moins de 6 ans et 70 enfants de 6 à 11 ans, entre le périscolaire du matin et du soir, et pour les repas du midi jusqu'à 100 enfants.

Les horaires :

En périscolaire : 7h30-9h00/11h50-14h00/16h50-18h45

1. Analyse de l'existant

Les enfants sont répartis en 2 secteurs : maternel et élémentaire.

Le service de cantine est encadré par l'équipe d'animation. Les repas sont livrés en liaison froide par la société de l'ESAT Le Tertre. Ils sont commandés chaque semaine en fonction de l'effectif soumis au système d'inscription. Ils sont réchauffés sur place dans la cuisine par l'équipe selon un protocole respectant les normes d'hygiène et de sécurité alimentaires. Les inscriptions se font sur le portail familles à l'adresse suivante : pep10.portail-familles .app

2. L'équipe d'animation

La direction				
Alexandra LEBAS (BPJEPS tous public)				
L'équipe d'animation				
Hélène MAHI (BAFA)	Christelle BOUVET (BAFA, PSC1)	GLADYS UNTERWALD (non diplômée)	Nadine TERMOTE (non diplômée)	En cours de recrutement pour 3 postes

LA DIRECTION DOIT : <ul style="list-style-type: none">- Situer le contexte social- Conduire un projet pédagogique- Conduire et diriger le personnel- Assurer la gestion de l'accueil- Développer le partenariat- Veiller au respect du projet éducatif/pédagogique- Être formatrice, précise, motivante et à l'écoute- Animer et organiser- Être présente- Coordonner les activités- Faire le lien entre l'équipe d'animation et l'organisateur- Être responsable et être à l'écoute des besoins des familles- Être garante de la sécurité des enfants et des animateurs- Permettre l'investissement et la prise d'initiative de chacun	L'EQUIPE D'ANIMATION DOIT : <ul style="list-style-type: none">- Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant- Assurer la mise en place du projet pédagogique- Construire une relation de confiance avec les enfants- Participer à l'accueil et à la communication entre adultes- Encadrer les activités et la vie quotidienne de l'enfant- Veiller à assurer la qualité de l'accueil- Respecter les autres et se faire respecter- Rendre compte à la directrice des présences- Relever les températures du réfrigérateur et des plats lors de la remise en température- Assurer le service en salle (mise de table, service des plats, débarrassage)- Respecter son devoir de réserve.
---	--

- ✚ L'équipe s'applique à ranger et à faire ranger le matériel ainsi que les espaces de jeux après chaque temps d'activité.

3. Le fonctionnement

✚ **Les règles de vie :**

Elles sont mises en place avec les enfants lors de chaque nouvelle année scolaire. En participant à leur élaboration, les enfants prennent acte de leurs droits et devoirs au sein de la structure et s'engagent à les respecter.

En cas de manquement, un temps d'échange est prévu avec l'équipe afin de rappeler les points non négociables de ces règles.

Si malgré cela, elles ne sont toujours pas appliquées, la direction procède à un entretien avec les parents et l'enfant pour trouver ensemble des pistes pour progresser.

L'accueil des Lundis, mardis, jeudis et vendredis

- L'accueil du matin de 7h30 à 9h00

Les enfants sont déposés par les familles et accueillis individuellement. L'équipe prend le relai une fois que les parents se sont présentés à elle.

Chaque enfant entrant se présente à l'animatrice en charge de la tablette afin d'être pointé sur la liste des présences.

Des activités calmes et ludiques sont proposées : activités manuelles selon des thèmes choisis par mois, jeux de société, etc.

Des espaces de jeux permettent aux enfants de choisir leurs activités en autonomie.

4 animatrices encadrent ce temps d'accueil; elles impulsent les différentes activités et se rendent disponibles pour partager des moments de jeux ou d'échanges.

- **À 08h34** les enfants qui fréquentent l'école de Laubressel sont conduits au bus par une animatrice, en suivant le chemin piétonnier. Ils sont alors confiés à l'accompagnateur de transport scolaire.
- **À 08h45**, les enfants scolarisés en classe de maternelle sont accompagnés par 2 animatrices jusqu'à l'école où ils sont pris en charge par les ATSEM.
- **À 08h57**, les enfants de l'école de Thennelières sont à leur tour conduits au bus, dans les mêmes conditions que précédemment.

L'accueil du midi de 11h50 à 14h00

Durant cette période, les enfants sont accueillis par section scolaire, la direction ou une animatrice se charge de pointer les présents.

- **À 11h50 : les enfants de l'école maternelle** sont pris en charge à la sortie de leurs classes. Ils sont conduits aux toilettes pour le lavage des mains et dirigés vers la cantine. Ils déjeunent encadrés par 4 animatrices qui assurent le service et veillent au bon déroulement du repas.

Les enfants quittent le réfectoire par groupe échelonnés une fois le repas terminé. Ils se voient proposer des activités, ils font des coloriages, jouent aux jeux de société avec une animatrice et lorsque le temps le permet les enfants jouent dehors librement et vers 13h30 ils sont tous rassemblés pour faire un jeu tous ensemble (comme le poisson pêcheur, le facteur n'est pas passé...)

- **À 12h07 : Les enfants arrivant de l'école de Thennelières** sont accueillis à leur descente du bus par 2 animatrices.

En aucun cas, un enfant ne doit rester seul sur le parking sous prétexte qu'un adulte va arriver. Les animatrices prennent la responsabilité de tous les enfants qui descendent du bus ; elles les orientent vers la direction s'il n'est pas prévu qu'ils déjeunent au restaurant scolaire afin qu'une animatrice prenne contact avec les parents.

- À partir de **12h10** les enfants de Thennelières sont séparés en deux groupes d'enfants car ils sont nombreux arrivent à la cantine après passage aux sanitaires et sont installés à table avec un chef de table.
- Les repas sont apportés à table et chaque enfant se sert seul en sachant qu'il doit penser en se servant à ses camarades il doit prendre une part raisonnable.
- Une fois le déjeuner terminé, le chef de table participe au débarrassage de sa table et peut ensuite regagner la cour ou la salle d'activités, sous la responsabilité de l'équipe qui s'organise alors pour se répartir dans les espaces de jeux et animer des activités. La sortie de la cantine se fait de manière échelonnée, les chefs de table restent avec une animatrice pour débarrasser les tables.
- **À 12H25 : Les enfants scolarisés à Laubressel** sont pris en charge à leur arrivée par 2 animateurs, et vont ensuite jouer dans la cour ou faire des activités. Leur entrée à la cantine se

fait à 13h, après être passés aux sanitaires en salle d'activités, de façon à fluidifier les déplacements. A table ils suivent le même fonctionnement que l'école de Thennelières.

- **À 13H45**, les enfants de maternels sont reconduits à l'école et confiés aux ATSEM, les transmissions éventuelles sont faites à cette occasion.
- **À 13H45**, les enfants scolarisés à Thennelières prennent le car pour rejoindre leur école, ils sont rassemblés par l'équipe dès 13h40 et raccompagnés selon les mêmes modalités d'encadrement qu'à leur arrivée. Et nous récupérons les enfants du car de maternelle et nous les déposons à l'école maternelle.
- **À 14h00**, les enfants scolarisés à Laubressel rejoignent le car accompagnés par 2 animateurs. Et si des enfants de l'école maternelle sont là nous les déposons également à l'école.

L'accueil du soir de 16h50 à 18h45

- **À 16H50**, 2 animatrices vont chercher dans les classes les enfants de maternels inscrits au périscolaire du soir.
- **À 17h07**, 1 animatrice accueille les enfants arrivant du bus de Thennelières.
- **À 17h28**, les enfants arrivant de Laubressel sont à leur tour pris en charge par une animatrice.
- Les enfants sont accompagnés en salles d'activités après passage aux sanitaires, ou dans la cour, si la météo est favorable. L'équipe anime ce temps d'accueil en étant force de proposition.
- Les parents se présentent à l'équipe lorsqu'ils viennent rechercher leur enfant.
- **Tout enfant partant doit se signaler auprès de l'animatrice en charge du pointage.**

4. Les objectifs pédagogiques

Les objectifs ont pour finalité le développement des compétences motrices, cognitives et sociales des enfants que nous accueillons toujours en lien avec le projet d'école dans le cadre du plan mercredi.

La structure se veut un espace de découvertes, de rencontres, d'échanges, d'expérimentations et de jeux au sein de laquelle les enfants évoluent en toute sérénité et sécurité.

Le présent projet se déroule sur les temps périscolaires du matin, midi et soir

Le thème principal de l'année est : grandissons ensemble, par nos actions les enfants vont grandir tout au long de l'année grâce à nos différents projets.

Objectifs pédagogiques	Objectifs opérationnels	Actions
Favoriser l'autonomie de septembre à octobre	L'enfant sera capable de : -créer des règles de vie en groupe -apprendre à se servir de ses mains (dextérité) à travers différentes activités -le développement de l'autonomie, des responsabilités individuelles et sociales et la coopération pour un mieux être collectif	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Création de règles de vie ➤ Découverte des locaux ➤ Atelier Montessori ➤ L'enfant en petite section va apprendre à se servir seul à table ➤ Les plus grands continueront à se servir seul et à mettre et débarrasser la table et nettoyer sa table

<p>Favoriser le développement de l'esprit d'initiative et de l'esprit de création de novembre à décembre</p>	<p>Impliquer l'enfant dans les tâches de la vie quotidienne au sein de l'ACM Permettre l'épanouissement de l'enfant</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un chef de service sera désigné pour être responsable de sa table ➤ Laisser parfois le choix des enfants pour réaliser un jeu ou une activité ➤ Choix multiples d'activités ➤ Fabrication d'objet pour la vente du marché de Noël qui valorisera l'enfant
<p>Eduquer à l'environnement et au développement durable de janvier à avril</p>	<p>Faire émerger le développement durable (lutter contre le gaspillage alimentaire, le tri sélectif, faire attention à la nature)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Apprendre à composter ➤ Nettoyer la nature ensemble (ramasser quotidiennement les déchets dans la cour) ➤ Faire des activités avec des objets du quotidien ➤ Intervention du SDEDA sur le gaspillage alimentaire ➤ Elevage de papillons ➤ Etude de la biosphère
<p>Apprendre à vivre ensemble à être solidaire de mai à juillet</p>	<p>Former les citoyens de demain dans une société plus solidaire Etre respectueux de l'autre Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté La reconnaissance du droit à la différence</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Par le jeu de l'ange gardien qui permet à un enfant de soutenir un autre sans que ce dernier en soit directement informé ➤ Respecter les règles de vie ➤ Bâton de paroles pour que chacun s'exprime ➤ Boite à idée pour permettre à l'enfant de s'exprimer anonymement ➤ Bulletin météo à fabriquer pour savoir comment se sent l'enfant après sa journée ou après le repas

5. L'évaluation

a) Favoriser l'autonomie de l'enfant :

Est-ce que l'enfant est capable de... ?

Comment l'observer ? Travail effectué tout au long de l'année, suivi de l'évolution des enfants

b) Favoriser le développement de l'esprit d'initiative et de l'esprit de création :

Est-ce que l'enfant a fait librement des activités ? A-t-il pris des initiatives seul ?

Comment l'observer ? Choix de l'activité dans la semaine, quantité et qualité de créations lors des différents ateliers proposés.

c) Eduquer à l'environnement et au développement durable :

Est-ce que les enfants sont plus sensibles au tri sélectif ? Font-ils plus attention au gaspillage alimentaire en fin d'année ?

Comment l'observer ? quantité de déchets évacués, alimentation du composte

d) Apprendre à vivre ensemble, à être solidaire :

Est-ce que les enfants sont plus solidaires les uns des autres ?

Comment l'observer ? Les enfants ont-ils aidé discrètement leur camarade lors du jeu des anges gardien, est-ce qu'on observe maintenant moins de disputes ? Est-ce qu'il y a moins de bruit au restaurant scolaire ?

✚ Tous les objectifs seront évalués entre chaque période lors des réunions de bilan et proposer des pistes d'amélioration.

✚ Une évaluation qualitative et quantitative sera effectuée à la fin de l'année scolaire.

“Il reste toujours quelque chose de l'enfance, toujours...”

Marguerite Duras

